



LE CLASSEMENT

Dirigeants : ce que vous devez savoir

Comme annoncé lors d'un précédent courrier, la rentrée sportive 2018-2019 verra plusieurs modifications apportées à l'algorithme de classement des joueurs, le Classement Par Points Hebdomadaire (CPPH). Les grands principes de l'algorithme seront encore maintenus pendant au moins deux ans, mais un certain nombre de correctifs va être apporté pour redonner plus de sens aux séries et obtenir une meilleure adéquation entre les classements et le niveau réel.

Quelles principales modifications attendent les joueurs ? Quel impact auront-elles ? Quelles conséquences pour organiser des compétitions ?

CONTENU DES MODIFICATIONS

Les mesures mises en place peuvent être séparées en deux catégories : celles qui touchent au calcul de la cote à partir des résultats, et qui auront un impact dès la rentrée, et celles qui touchent au calcul des résultats en eux-mêmes, et dont l'effet sera observé au fil de la saison, à mesure que les résultats "anciennes formules" seront remplacés par des résultats "nouvelles formules".

Modifications qui auront un impact dès la rentrée

- Les cotes seuils des séries sont modifiées pour les séries N1 à R4. Par cohérence avec les autres séries, elles seront désormais de 2048 (N1) - 1024 (N2) - 512 (N3) - 256 (R4) ;
- La série n'est plus déterminée uniquement par la cote, mais par une double condition sur la cote et sur le rang fédéral. Ainsi, par exemple, pour être N1, il ne faudra plus seulement avoir une cote de 2048, mais aussi faire partie des 100 premiers français (rangs seuils : 100 (N1) - 300 (N2) - 700 (N3) - 1500 (R4) - 3000 (R5) - 6000 (R6) - 10000 (D7) - 16000 (D8) - 25000 (D9)) ;

⇒ Beaucoup de perdants seront à compter en double, en lien avec l'inflation particulièrement sévère des cotes observée dans cette discipline. En double hommes, certains joueurs perdront même deux séries.

- Deux règles disparaissent : les deux classements d'écart maximum entre les disciplines, et la limitation des descentes à une série maximum tous les trois ans. En remplacement de ces deux règles, une "cote minimale" est définie pour chaque joueur, dépendant, d'une part, de ses cotes dans les trois disciplines à la même date, et, d'autre part, de la meilleure cote qu'il ait jamais connue par le passé dans la discipline (avec d'autant moins d'impact que cette meilleure cote est ancienne) ;

⇒ Très peu de joueurs auront désormais une cote égale à un seuil. Les descentes seront plus rapides.

- Le principe de protection contre les performances hors norme est renforcé ;
- Certaines règles qui étaient différentes entre les séries P et les autres séries, sont harmonisées.

Modifications qui auront un impact pour les résultats réalisés à partir de septembre 2018

- Une victoire en rencontre Promobad rapportera désormais 0.3 point et non plus 1 point ;
- La valeur d'un tableau ne sera plus calculée à partir des meilleurs participants de celui-ci, mais à partir des participants médians ;

⇒ Les tableaux hétérogènes seront pénalisés, mais pas les tableaux homogènes.

- Le pourcentage obtenu de la valeur d'un tableau ne dépendra plus seulement du stade atteint par le joueur dans le tableau mais aussi du nombre de matchs gagnés ;

⇒ Gagner un seul match dans un tableau sera beaucoup moins récompensé qu'auparavant.

- Les formules des tournois privés et des championnats sont harmonisées, mais les championnats bénéficieront d'une surcote proportionnelle en fonction de l'instance organisatrice ;

⇒ Les championnats seront mécaniquement plus valorisés que les tournois individuels.

- Au vu de toutes les modifications précédentes, différents coefficients sont ajustés afin d'avoir un ensemble cohérent (Dn, K, Iq...).

MODIFICATIONS QUI AURONT UN IMPACT POUR LES RESULTATS REALISES Á PARTIR DU 1 SEPTEMBRE 2018

- Une victoire en rencontre Promobad rapportera désormais 0.3 point et non plus 1 point ;
- La valeur d'un tableau ne sera plus calculée à partir des meilleurs participants de celui-ci, mais à partir des participants médians ;

⇒ Les tableaux hétérogènes seront pénalisés, mais pas les tableaux homogènes.

- Le pourcentage obtenu de la valeur d'un tableau ne dépendra plus seulement du stade atteint par le joueur dans le tableau mais aussi du nombre de matchs gagnés ;

⇒ Gagner un seul match dans un tableau sera beaucoup moins récompensé qu'auparavant.

- Les formules des tournois privés et des championnats sont harmonisées, mais les championnats bénéficieront d'une surcote proportionnelle en fonction de l'instance organisatrice ;

⇒ Les championnats seront mécaniquement plus valorisés que les tournois individuels.

- Au vu de toutes les modifications précédentes, différents coefficients sont ajustés afin d'avoir un ensemble cohérent (Dn, K, Iq...).

A QUEL IMPACT FAUT-IL S'ATTENDRE ?

En moyenne, les modifications listées ci-dessus vont contribuer à réduire les cotes des joueurs de niveau N, R et D, et à augmenter légèrement les cotes des joueurs P. Selon la discipline et le profil du joueur, il pourra aussi y avoir des perdants chez les P et des gagnants chez les N, R et D, même si ceux-ci seront minoritaires.

Les profils de joueurs perdants seront les suivants :

- Joueurs hommes ou femmes spécialisés en double (perte immédiate d'une voire deux séries dès la rentrée du fait de la nouvelle condition sur le rang fédéral) ;

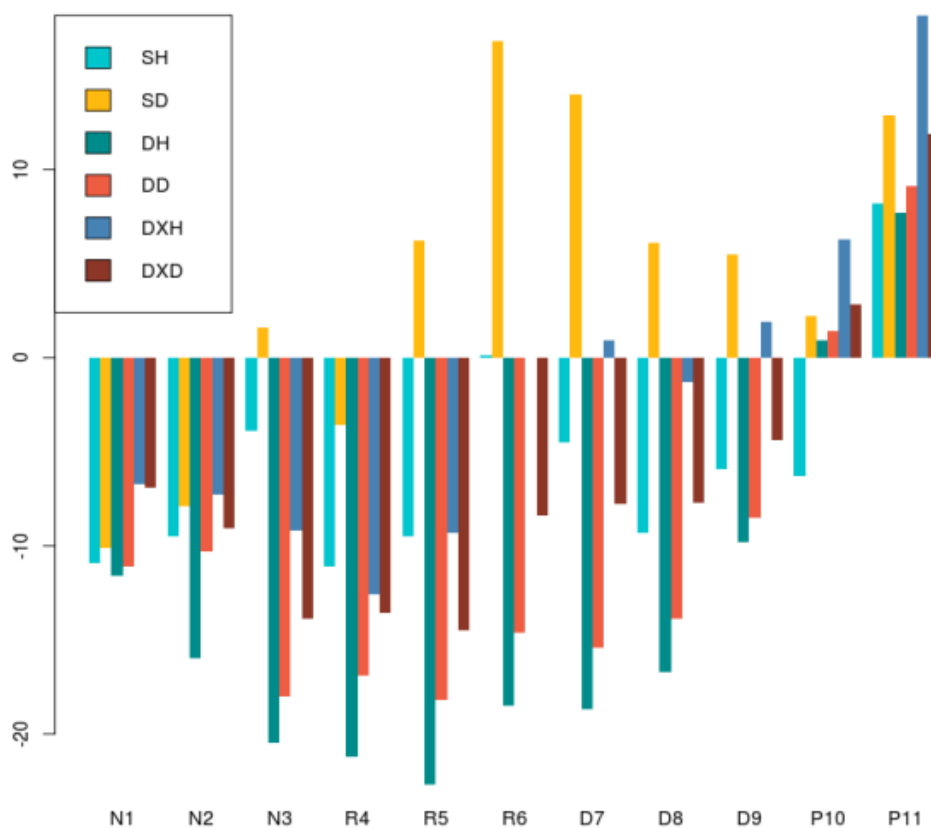
- Joueurs qui bénéficiaient d'une performance aberrante obtenue dans un tableau très hétérogène (moins importance des résultats exceptionnellement hauts dès la rentrée) ;
- Joueurs faisant beaucoup de tournois en se surclassant et gagnant peu de matches (impact au fil de l'eau de la saison à mesure qu'arriveront les nouveaux résultats et que s'effaceront les anciens) ;
- Joueurs qui ne font que des compétitions Promobad, souvent des jeunes (impact au fil de l'eau de la saison à mesure qu'arriveront les nouveaux résultats et que s'effaceront les anciens).

A contrario, les profils de joueurs gagnants seront les suivants :

- Les joueurs spécialisés en doubles et ne pratiquant jamais de simple verront leur cote de simple augmenter du fait de la nouvelle règle sur la cote minimale (dès la rentrée ; cela sera fréquent en simple dame pour les niveaux N- à D+) ;
- Les joueurs P cumulant beaucoup de victoires mais ne parvenant pas à monter (alignement des règles entre les séries P et les autres séries, supprimant les effets de seuil entre D9 et P10).

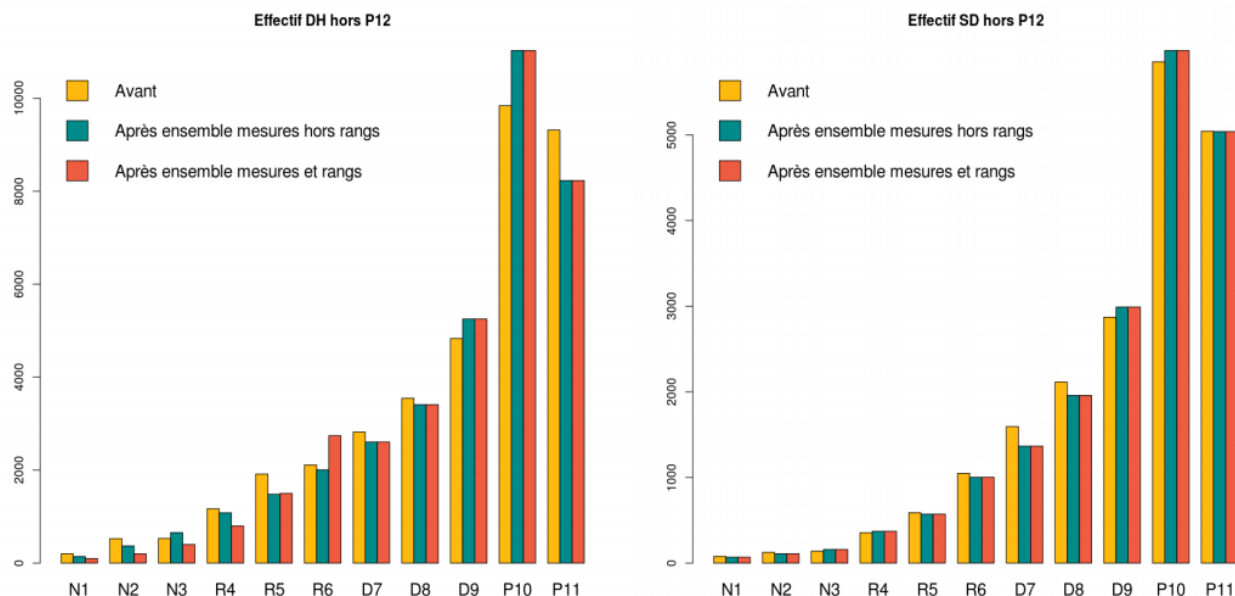
De façon plus chiffrée, à titre indicatif, si le nouveau règlement avait été appliqué à la saison 2016-2017, l'effet global sur un an aurait été le suivant¹.

Variation moyenne de cote (en %) au bout d'un an d'application de l'ensemble des mesures simulées, selon la série et la discipline



¹ Avant d'être calibrées et validées, les modifications ont fait l'objet de simulations statistiques afin de veiller à ce qu'elles aillent dans le sens de l'objectif fixé : redonner plus de sens aux séries. Un outil de simulation dédié a été développé par la Commission Classement de la FFBAAD. Grâce à ces simulations, il est possible d'anticiper les effets séparés de chacune de ces mesures, ainsi que leur effet global. Le code est accessible sur GitLab sous le nom de projet Simbad.

Nombre de joueurs par série fin août 2017, avant et après un an de simulation de l'ensemble des mesures, en DH et SD (les deux disciplines les plus opposées)



QUELLES CONSEQUENCES POUR ORGANISER DES COMPETITIONS

Comme indiqué plus haut, les tableaux encouragés, et qui seront désormais mieux récompensés, sont les tableaux homogènes et de taille raisonnable (idéalement comprise entre 8 et 16). En parallèle des modifications au CPPH, une nouvelle règle va s'imposer aux tournois privés afin d'interdire la tenue de tableaux farfelus : désormais, le rapport entre les cotes des joueurs les mieux et moins bien cotés, ne doit pas excéder 16. En réalité, dans un tableau « adultes » dans une région de taille raisonnable, il est même recommandé que ce rapport ne soit pas supérieur à 4 (16 est vraiment prévu pour éviter les pires cas mais garder moins de deux séries d'écart entre des participants d'un même tableau est recommandé pour éviter des dérives du CPPH). Les tableaux au-delà de 32 participants sont à proscrire. Les tableaux en-deçà de 8 joueurs sont à éviter s'il est possible de faire autrement.

Concrètement, il est recommandé aux organisateurs de tournois privés :

- De choisir une fourchette de cotes globale ainsi qu'un nombre de tableaux cible (par exemple, annoncer 4 tableaux ouverts aux joueurs entre 0 et 128 points) ;
- Et d'ensuite faire des catégories les plus homogènes possibles (par exemple les 12 meilleurs, puis les 12 suivants, etc ...), en vérifiant bien que chacune de ces séries vérifie la condition sur le rapport des cotes min et max.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ce courrier n'énonce que des principes sans donner les détails. Pour connaître ces derniers, la FFBaD mettra en ligne, cet été, des fiches pédagogiques "Tout comprendre sur son classement". Si vous n'êtes pas familier avec la philosophie même du CPPH, pas de panique : trois niveaux de compréhension seront proposés.

Par ailleurs, pour les amateurs de formules mathématiques, l'annexe 4 du règlement général des joueurs (coefficients et formules de calcul du CPPH) a été reformulée afin d'être plus lisible.